

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 mai 2013

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Après quelques observations, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

Réunions diverses

✓ **Vente biens Mme FONTANIER (Rue Dame Milon) :** Mme FONTANIER n'a toujours pas donné réponse à la sollicitation de la commune.

✓ **Fête de la musique :** Un appel à musiciens avait été fait par le biais de la dernière lettre d'information pour les inviter à partager la fête de la musique le vendredi 21 juin. Faute de musiciens, aucune fête ne sera organisée.

✓ **Réunion commission affaires scolaires :** Cette commission, réunie le 14 mai dernier, a commencé à réfléchir sur la mise en place des rythmes scolaires modifiés par la réforme gouvernementale. Un schéma, conservant l'amplitude horaire actuelle avec l'ajout du mercredi matin, est avancé et sera discuté avec les enseignants et les parents d'élèves. La prévision de mise en place d'un service cantine le mercredi sera conditionnée par le résultat d'un sondage fait au moment venu. Les coûts notables engendrés ne feront l'objet d'aucune compensation. Le conseil d'école espère que l'Etat va revoir cette réforme en octroyant des moyens financiers aux collectivités locales. Les activités pédagogiques complémentaires font l'objet d'interrogations tant au point de vue du contenu que de la répartition horaire sur la semaine. Le risque d'augmentation de demandes de dérogation scolaire, au vu des activités ou horaires proposés au sein des écoles, pourrait survenir.

✓ **Réunion inter-associative pour la préparation du 14 juillet :** Suite à l'annonce du Comité des Fêtes de ne pas reconduire les festivités habituelles du 14 juillet, la commune a réuni les associations le 16 mai pour savoir si l'une d'elles souhaitait prendre le relais. Le Sporting Club de Villeperdue étudie cela à condition d'être secondé par l'ensemble des associations et d'être assuré d'avoir un nombre suffisant de bénévoles.

✓ **Commission sports intercommunale :** Gérard LEGRAND informe qu'une réunion est prévue mercredi 29 mai pour dresser l'état des lieux des activités sportives sur l'intercommunalité. Les élus s'interrogent sur l'absence d'aide faite auprès des associations villeperduisiennes et notamment à l'école de football de Villeperdue qui est d'importance.

✓ **Contrat de territoire :** Le Conseil Général 37 souhaite initier des contrats de territoires avec les communautés de communes. Xavier GAUTHIER a assisté à une réunion de présentation de ce dispositif qui conduit à établir un diagnostic des projets intercommunaux. Pour ce faire, trois zones sont définies au préalable, à savoir l'agglomération, la zone péri-urbaine (dont fait partie Villeperdue) et la zone rurale et rurale. La finalité est, par cette mutualisation, de financer les projets intercommunaux et communaux. La crainte est que les finances ne suffisent pas pour couvrir les projets communaux. De plus, de ce fait, la subvention départementale (FDACR) serait supprimée. Toutefois, la commune a déjà deux projets à

proposer : la réhabilitation de la salle polyvalente qui est d'intérêt communautaire et la rénovation des logements locatifs.

Personnel communal

- ✓ Marie-christine BRISSET est nommée sur le grade d'Agent Spécialité des Ecoles Maternelles (ASEM) principal de 2^{ème} classe.
- ✓ Alain LEROUX est nommé sur le grade d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe. Il devrait être en retraite en 2015, son remplacement doit être envisagé.
- ✓ Claude DORRIERE voit son contrat renouvelé pour un an.
- ✓ Jacqueline BOULLIER voit son contrat renouvelé pour 6 mois et ce, pour la dernière fois.
- ✓ Katia CORMIER est toujours en arrêt de travail et ce, jusqu'à mi-août.
- ✓ Charlie CHEVARD est toujours en disponibilité, la commune est dans l'attente de son renouvellement éventuel.
- ✓ Freddy DABURON est embauché temporairement via l'ASEPT pour seconder l'équipe technique aux espaces verts.
- ✓ La récente création des emplois d'avenir est à étudier : certains jeunes villeperduisiens pourraient peut-être répondre aux critères de ce dispositif.

LGV

- ✓ **Modification de chemins ruraux communaux :** Dans le cadre de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) créée pour le passage de la LGV SEA, des créations ou suppressions de chemins ruraux communaux sont proposées.
- ✓ **Travaux connexes :** Les élus décident d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes à l'aménagement foncier décidés par la CIAF.
- ✓ **Vente du terrain à la Laurière :** Le terrain communal situé à la Laurière a été intégré dans l'aménagement foncier, sa contrepartie ne pourrait être qu'un terrain en zone agricole, ce qui n'intéresse pas la commune. De fait, les élus souhaitent proposer la vente de ce terrain à COSEA à hauteur de 5 €/m².

Communauté de communes

- ✓ **Représentativité des communes :** La loi « Richard » propose une nouvelle représentativité au sein des intercommunalités. Toutefois, les élus entérinent le choix des élus intercommunaux de conserver la représentativité actuellement appliquée, à savoir 4 membres pour Sainte Maure de Touraine et 2 chacune des autres communes.
- ✓ **Sentiers de randonnée :** Les élus acceptent la dénomination du « chemin de la godinière » en lieu et place du chemin rural n°1 sur le sentier de randonnée arrêté précédemment.
- ✓ **Fonds de concours :** L'intercommunalité a décidé de proposer un fonds de concours de 4^{ème} génération à condition que les communes en bénéficient avant l'échéance des élections municipales. Un dossier sera déposé dans le cadre des travaux du restaurant scolaire.

Assainissement

- ✓ **Prêt :** Un prêt de 210 000 € au taux de 3,48 % pour 25 ans a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne pour le projet de station d'épuration.
- ✓ **Chemin rural n°40 :** Dans le cadre du projet de station d'épuration, l'enquête publique nécessaire pour procéder à la rétrocession du chemin rural n°40 au profit de M.d'ESPOUS se déroulera du 27 mai au 8 juin 2013 avec 2 permanences du commissaire-enquêteur, à savoir M. Laurent NOMINÉ, le 31 mai de 14h00 à 17h00 et le 8 juin de 9h00 à 12h00.
- ✓ **Travaux station d'épuration :** Le choix des entreprises pour la réalisation de la station d'épuration étant arrêté, les travaux doivent commencer dès juillet pour une mise en service en 2014.

Eau potable

Une demande auprès de la Préfecture a été faite pour lancer l'enquête publique relative au périmètre de protection du forage 3 (centre bourg) et pour désigner un commissaire-enquêteur.

Budget-Finances

- ✓ **Régularisation budgétaire** : Une régularisation budgétaire est nécessaire suite au dégrèvement de taxes d'habitation s'élevant à 321 €, cette dépense sera imputée sur les dépenses imprévues.
- ✓ **Participation aux ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : La Communauté de Communes du Val de l'Indre a pris la compétence « petite enfance » et a donc sollicité la commune sur la prise en charge financière des frais de fonctionnement des enfants hors commune fréquentant les ALSH de son territoire, à savoir 1,75 €/heure/enfant. Un courrier va être envoyé pour informer la CCVI que le CCAS de Villeperdue est prêt à revoir sa contribution actuelle qui est de 5 €/jour/enfant avec un maximum de 10 jours par an, mais pas à hauteur de 1,75 €/heure/enfant.
- ✓ **Mémorial AFN et subvention** : Une subvention de 100 € est octroyée à l'association pour le mémorial des combattants tombés en Afrique du Nord.

Rénovation Logements Locatifs n°1 (LL1)

La rénovation des logements locatifs sis 1 impasse du vieux bourg consistera à passer de 9 logements à 7, créant ainsi 2 types II. Le coût de cette opération est estimé à 303 000 €. Ces travaux se feront en 3 tranches. Les élus décident d'inscrire 6 logements en PALULOS (Prime à l'Amélioration des Logements à Utilisation Locative et à Occupation Sociale), programme initié par le Conseil Général 37, afin d'obtenir des subventions et des droits à prêt auprès de la Caisse de dépôt et consignation.

Travaux communaux

- ✓ **Restaurant scolaire** : Le permis de construire est accordé. La subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) est octroyée à hauteur de 79 400 €. Une subvention de 30 000 € va être demandée auprès de la CCSMT au titre du fonds de concours de 4^{ème} génération. L'appel d'offres est lancé, l'ouverture des plis des entreprises candidates est programmée le lundi 10 juin à 17h00. Le choix définitif des entreprises se fera le lundi 17 juin à 14h00. Le début des travaux devrait se faire la deuxième semaine de juillet et la fin est attendue pour fin octobre.
- ✓ **Salle polyvalente** : Le nettoyage des chéneaux et la réparation de fissures doivent s'effectuer fin mai.
- ✓ **Locatif Mme MORON** : Les travaux de réhabilitation de ce pavillon locatif se feront fin mai.
- ✓ **Boulangerie** : Les travaux programmés sont effectués.
- ✓ **Busage Le Bry** : Le devis pour ces travaux de busage est toujours en attente.
- ✓ **Broyage** : Les travaux de broyage sont en cours.
- ✓ **Aménagement Les Coutants** : Les travaux d'aménagement sécurité de ce secteur seront repris en septembre.

Urbanisme

- ✓ **Édification de clôture** : Le conseil municipal prend une délibération municipale, malgré la spécificité énoncée dans le règlement du PLU, pour soumettre toute édification de clôture à autorisation d'urbanisme préalable.
- ✓ **Nomination de rues** : Le nom de « rue des Coutants » est retenu pour le secteur des Coutants. Une réflexion est lancée sur la nomination des rues qui seront créées dans le futur lotissement « Les Barons ».
- ✓ **Lotissement « La Varenne »** : La rétrocession à l'euro symbolique des espaces communs du lotissement « La Varenne » va être signée courant mai.

✓ **Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)** : Les élus ne souhaitent pas préempter pour le bien sis 6 rue de la Fosse Carrée.

Dates à retenir

- Commission communication (Les infos juin) **Jeudi 23 mai** à 18h00 - Mairie
- Commission « appel d'offres »
(ouverture des plis restaurant scolaire) **Lundi 10 juin** à 17h00 – Mairie
- Conseil d'école **Jeudi 13 juin** à 18h00 - Mairie
- Commission « appel d'offres »
(choix des entreprises restaurant scolaire) **Lundi 17 juin** à 14h00 – Mairie
- Séminaire petite enfance-CLSH **Lundi 17 juin** à 18h00 - Nouâtre
- Prochain CM **Vendredi 5 juillet** à 20h00 – Mairie
- Feu d'artifice **Dimanche 14 juillet** à 23h00 - Stade

Autres

- Réunion publique du CG37 **Mardi 4 juin à 20h30** – espace culturel Avoine
(Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux) – invitation du SMICTOM
- Semaine des rivières (SAVI) **Mardi 4 juin** – journée (*informations en mairie*)
- Visite du centre de formation du SDIS (Ballan-Miré) **Vendredi 7 juin** (14h00-17h00)
(Service départemental d'incendie et de secours 37) ou **Vendredi 20 septembre** (9h00-12h00)
(*informations en mairie*)
- Visite chantier LGV
Se rapprocher de l'office de Tourisme de Montbazou (*informations en mairie*)

Questions diverses

- **Feu d'artifice** : Dans le cas où aucune fête de village n'aurait lieu le 14 juillet, les élus s'interrogent sur le report éventuel du feu d'artifice à un autre moment. Un vote à 7 voix pour entérine le tirage du feu d'artifice le 14 juillet au soir.
- **Stationnement gênant** : Martine CUNHA a été saisie par une administrée d'un problème de stationnement en centre bourg, ce différend est déjà résolu.
- **Miroir Rue de l'Arche** : Nathalie NOMINE demande où en est le remplacement de ce miroir. Cela va être fait prochainement.
- **Tags sous le pont SNCF** : Les élus déplorent la présence de tags et d'affiches sous le pont SNCF. Des affiches sauvages (surtout politiques) sont également apposées à d'autres endroits. Un lieu d'affichage ouvert devrait être sans doute envisagé pour remédier à cela.
- **Co-voiturage** : Céline LEBOEUF s'interroge sur la faisabilité d'une aire de co-voiturage au niveau de la grillade. Or, cela dépend du Conseil Général 37 et de surcroît est hors commune.
- **Taille espaces verts** :
 - Olivier MESNARD stipule qu'un fauchage est nécessaire le long de certaines voies communales, les hautes herbes gênant la visibilité.
 - Le massif du carrefour du château nécessite également une taille pour la même raison. Ces travaux vont être effectués dans les jours à venir.
- **Voiries abîmées** : Les élus font le constat de défection sur les voiries empruntées par les camions du chantier de la LGV.
- **Future circulation routière devant l'école** : Olivier MESNARD s'interroge sur l'augmentation potentielle du trafic routier devant l'école lorsque le lotissement « Les Barons » sera réalisé. Ce point sera abordé au moment venu.

La secrétaire de séance